

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 88 (1979)
Heft: 4

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



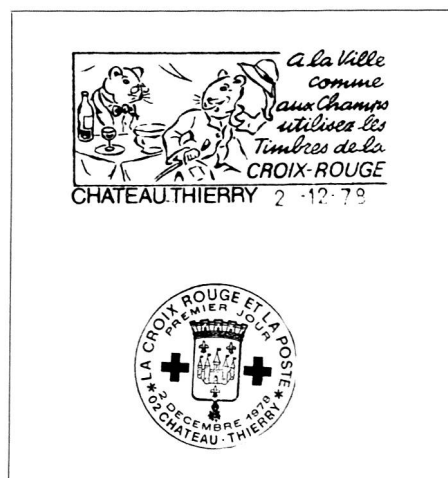
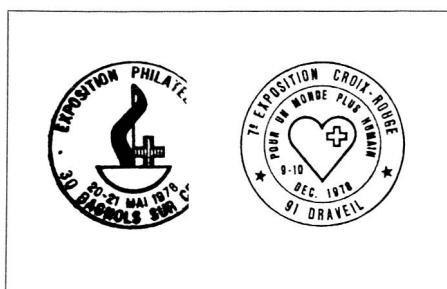
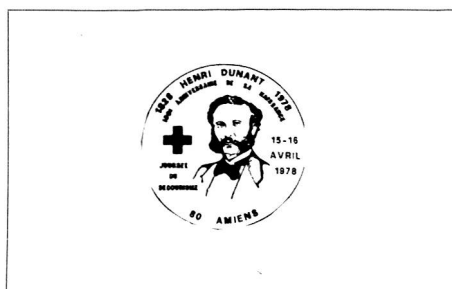
Cachets... flammes...

France

– Cachet premier jour, encrage rouge, à l'effigie du Fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, apposé sur des souvenirs (carte postale, enveloppe premier jour, entier postal, etc.) édités pour la Journée du secourisme qui s'est tenue dans le cadre d'une exposition philatélique (Amiens, 15 et 16 avril 1978) destinée à marquer le 150e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant.

– Cachet premier jour, encrage rouge, marquant la 7e exposition philatélique Croix-Rouge qui s'est déroulée à Draveil, les 9 et 10 décembre 1978. Cœur et emblème de la Croix-Rouge surmontés de l'inscription: «Pour un monde plus humain». Des souvenirs apposés des deux timbres de Noël de la série 1978 de la Croix-Rouge française ont été mis en vente.

rat de ville et le rat des champs», est accompagnée d'une légende destinée à promouvoir l'utilisation des timbres de la Croix-Rouge française, tandis que celle du cachet aux armes de la ville de Château-Thierry, reprend le thème de l'exposition philatélique «La Croix-Rouge et la poste» organisée à l'occasion du premier jour d'émission des timbres de Noël.

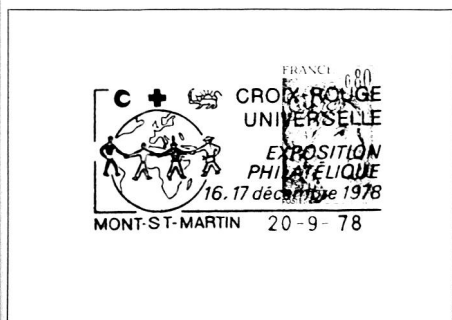


– Flamme d'oblitération, encrage rouge et noir, dont le premier jour a eu lieu à Mont-Saint-Martin, dans le cadre d'une exposition philatélique à thématique Croix-Rouge, les 16 et 17 décembre 1978. Illustration symbolisant l'universalité de la Croix-Rouge.

– Cachet temporaire, encrage rouge, illustré du signe utilisé lors du Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge, en 1963, a été mis en service à Bagnols-sur-Cèze, les 20 et 21 mai 1978, à l'occasion d'une exposition philatélique organisée par la Croix-Rouge française et le Club philatélique de Bagnols-Marcoule, dans le cadre du 150e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant.

République démocratique allemande

Flamme d'oblitération, encrage noir, mise en service durant le mois de mai 1978 dans les bureaux de poste de quatorze villes de la République démocratique allemande ainsi qu'à Berlin.



– Flamme d'oblitération et cachet premier jour utilisés lors de l'émission à Château-Thierry des deux timbres de Noël à surtaxe au profit de la Croix-Rouge française, les 2 et 3 décembre 1978. L'illustration de la flamme qui rappelle l'une des fables célèbres de La Fontaine: «Le

